

Séance publique du 9 février 2024

L'Assemblée départementale s'est réunie ce jour en séance publique. Trois Schémas ont été votés : le Schéma de de la Protection des Enfants et des Familles, celui du développement touristique ainsi que le Plan Départemental d'Insertion et de retour vers l'Emploi pour la période 2024-2028. Le Département de Seine-et-Marne s'est par ailleurs prononcé sur le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement en émettant un avis défavorable.

Le Département expérimente un dispositif afin de réduire le coût du péage sur l'autoroute A4

Le Département expérimente un dispositif permettant de subventionner à hauteur de 10 % le coût des péages de Coutevroult et de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux sur l'autoroute A4 afin de délester le trafic sur les routes départementales du secteur de Marne-la-Vallée et du bassin meldois. Pour en bénéficier, il faut résider en Seine-et-Marne, disposer de l'abonnement « Fréquence + » pour un des trois trajets favoris suivants (Coutevroult, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Coutevroult-Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux) et remplir les conditions de 20 passages minimum par péage par mois.

Ce dispositif expérimental s'étendra du 1^{er} mars 2024 au 31 décembre 2026 avec un budget estimé à 300 000 euros par an.

Adoption du Schéma départemental de la Protection des Enfants et des Familles 2024-2028

Ambitieux, innovant et réaliste, le nouveau Schéma départemental de la Protection des Enfants et des Familles guidera les objectifs et les actions à mener sur le territoire avec l'ensemble des acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance sur les cinq prochaines années.

4 orientations sont définies :

- Assurer la qualité des prises en charge des enfants et des familles dans le dispositif de l'ASE.
- Diversifier et rendre lisible et adaptable l'offre d'accueil et d'accompagnement.
- Promouvoir le pouvoir d'agir des familles et des proches de l'enfant.
- Sécuriser l'autonomie des majeurs sortants du dispositif de l'ASE.

Parmi les mesures qui seront mises en place, le Département souhaite développer des actions de prévention autour de la santé, créer un lieu d'accueil et d'écoute enfant-parent renforcé, associer les anciens enfants de l'ASE au processus de décisions de la collectivité ou encore, développer le parrainage et la pair-aidance.

Insertion : le Département moteur du retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA

Avec son Plan Départemental d'Insertion et de retour vers l'Emploi 2024-2028, le Département donne une nouvelle ambition à sa politique insertion. Parmi les orientations définies, le Département souhaite développer un accompagnement adapté à chacun d'entre eux, gage d'une insertion rapide, et lever les principaux freins sociaux pour les publics les plus éloignés de l'emploi. La collectivité souhaite également renforcer le lien entre les acteurs économiques afin de favoriser l'accès à l'emploi durable, en préparant au mieux les bénéficiaires du RSA au retour à l'emploi.

Le budget départemental alloué pour l'insertion des personnes en situation de précarité a fortement augmenté ces dernières années. Il s'élève à **232 millions** d'euros en 2024, dont 20 millions d'euros sont destinés à financer des dispositifs d'insertion socio-professionnelle.

Adoption du Schéma départemental et de développement touristique 2024-2028

Le Département, via son agence Seine-et-Marne Attractivité, a réuni une centaine d'acteurs du tourisme pour définir collectivement une stratégie de développement touristique du territoire.

5 grands défis ont été identifiés : aménager le territoire et renforcer le cyclotourisme grâce au PlanVélo77, structurer l'offre pour favoriser le développement de filières à fort potentiel (tourisme de bien-être, insolite, d'aventure, etc.), transformer durablement le tourisme en répondant aux enjeux environnementaux et climatiques actuels ou encore, renforcer la coordination des acteurs et développer une culture forte de l'hospitalité en Seine-et-Marne.

Au cœur de cette stratégie, figure le concept de « Nouveau voyage », qui a pour ambition de réunir les acteurs publics et privés, pour orienter, teinter, inspirer l'offre seine-et-marnaise, démarquer la destination et mieux répondre aux aspirations des visiteurs.

Avis du Département sur le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement 2024-2030

Le Département de Seine-et-Marne est appelé à donner son avis sur le projet de Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (S.R.H.H.). Après consultation, **la collectivité émet un avis défavorable** à ce document car il remet en cause l'équilibre entre le parc privé et le parc public de logements, fait peser sur les maires des contraintes trop lourdes pour atteindre les objectifs de production de logements et n'apporte aucun moyen supplémentaire pour aider les bailleurs sociaux dans sa mise en œuvre.

[La prochaine séance publique aura lieu le vendredi 5 avril 2024 à 09h30](#)

Contacts presse :

Anne-Laure Boinnard 01.64.87.38.17 anne-laure.boinnard@departement77.fr

Pauline Maingre 01.64.14.60.42 pauline.maingre@departement77.fr